

Formation 15 jours pour entreprendre

Création entreprise - Bâtir un projet entrepreneurial durable





C CCI HAUTS-DE-FRANCE



100 % pris en charge

par votre CCI, la Région Hauts-de-France et le FEDER-FSE-IEJ (sous conditions d'éligibilité)



POUR QUI?

Demandeur(se) d'emploi ayant envie de créer ou reprendre une entreprise



PRÉ-REQUIS

- Etre déterminé(e) à entreprendre
- Entreprendre dans un proche avenir



DURÉE

15 jours, 105 heures



INTERVENANTS

Experts comptables, formateurs professionnels, conseillers spécialisés de votre Chambre de Commerce et d'Industrie

L'ensemble de notre offre en ligne hautsdefrance.cci.fr

Vous avez envie de créer ou reprendre une entreprise et vous voulez mettre toutes les chances de votre côté pour réussir votre projet ?

Suivez la formation "15 Jours pour Entreprendre" pour acquérir les compétences nécessaires pour créer, reprendre et gérer une entreprise

OBJECTIFS

A la fin de la formation, vous aurez les compétences nécessaires pour :

- concevoir et modéliser un projet entrepreneurial,
- définir les éléments-clés du pilotage et de la gestion de l'entreprise créée ou reprise.

CONTENU

Durant la formation, vous allez mettre en pratique des méthodes et utiliser des outils pour travailler efficacement sur les thèmes suivants:

1. Les fondamentaux de la création-reprise d'entreprise

(5 jours soit 35 heures)

- · Adéquation Homme/Projet
- Aides à la création et financement du projet
- · Etude juridique
- · Etude de marché
- · Stratégie de développement
- Moyens humains et matériels
- · Etude fiscale, sociale et patrimoniale
- Prévisions financières et outils de gestion
- · Les formalités pour entreprendre

2. Conduire son étude de marché

(2 jours soit 14 heures)

- · Les étapes clés
- · Le Business Model Canvas
- · L'étude de faisabilité
- · L'étude générale de marché
- L'analyse de l'offre existante et à venir
- · La recherche documentaire
- Faire parler les résultats

3. Réaliser son prévisionnel financier

(2 jours soit 14 heures)

- Réaliser le schéma financier d'une entreprise en phase de création/reprise
- Réaliser le bilan d'ouverture
- Déterminer le tableau des immobilisations et le montant des dotations aux amortissements
- · Calculer une annuité de crédit
- Réaliser le tableau du détail des charges du compte de résultat
- Réaliser le compte de résultat
- Calculer le seuil de rentabilité
- Déterminer le besoin en fonds de roulement
- · Valider son plan de trésorerie

4. Réaliser son Business Plan

(1 journée soit 7 heures)

- Les éléments indispensables du Business Plan
- Formaliser et organiser le Business Plan de son projet entrepreneurial
- Comprendre son intérêt, sa hiérarchisation et les éléments qui le composent
- Argumenter, présenter ce document pour l'appréciation globale du projet et de son potentiel

Mettre en œuvre une stratégie commerciale marketing et un développement par le web

(2 jours soit 14 heures)

- Optimisation de la stratégie commerciale et marketing
- Stratégie et plan d'actions commerciales
- Communication de votre entreprise et les bases de la communication digitale Adapter ses messages à chaque cible, à chaque action et savoir utiliser les













MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation collective en présentiel et distanciel
- Présentation conceptuelle et mise en application
- Pédagogie active favorisant le partage d'expérience
- Exercices individuels à partir du projet du participant ou d'une étude de cas



MOYENS ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Supports de cours
- Vidéo-projection, paperboard
- Accès à CCI Business Builder, l'application des CCI pour vous aider à construire votre projet



MODALITÉS <u>D'ÉVALUA</u>TION

Vos compétences sont évaluées sur la base d'un quiz en ligne et validées par un jury

Validation totale - Pas de validation partielle des compétences



MODALITÉS D'ACCÈS

- Participer à la Réunion d'Information Collective (gratuit)
- Echanger avec un conseiller au cours d'un rendez-vous sur votre projet entrepreneurial, les modalités et délais d'inscription, et les conditions de prise en charge financière



ACCESSIBILITÉ

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez votre CCI pour une analyse de vos besoins

réseaux sociaux adaptés à son activité

- Créer un plan de communication digitale
- La rentabilité des actions de communication
- · Le Personal Branding
- Les différents outils de communication digitale et de développement numérique, les réseaux sociaux et sites internet
- · Calendrier Marketing Digital

Comprendre les responsabilités du chef d'entreprise en matière de santé, sécurité au travail, et environnement

(1 journée soit 7 heures)

- Anticiper les obligations du dirigeant sur ces thèmes
- Prendre conscience des responsabilités pénales et civiles qui pèsent sur le dirigeant
- Connaître les normes et réglementations en vigueur
- Valoriser les engagements RSE de son entreprise pour gagner de nouveaux marchés
- Présentation des marques, labels et outils de valorisation
- Etre une entreprise éco-responsable

A cela, s'ajoutent des sessions de travail en autonomie

(1.5 jour soit 10 heures)

Travaux libres pour réaliser ou finaliser les différentes étapes de votre projet entrepreneurial

Jury final (0,5 jour soit 4 heures)

- Mener une présentation orale convaincante
- Se poser les bonnes questions avant le lancement
- Visualiser votre projet sous un angle différent pour identifier ses points forts, mais surtout ses points faibles et ouvrir des pistes de réflexion pour les améliorer

LES POINTS FORTS

Une méthode éprouvée

- La découverte et le décryptage : des intervenants professionnels décrypteront chacun des thèmes de la formation
- L'action: vous développez vos compétences tout en construisant votre projet entrepreneurial
- L'échange entre pairs: vous profiterez de la formation pour développer votre réseau professionnel avec les autres participants et les différents intervenants
- Une certification de compétences: en fonction des résultats obtenus lors de l'évaluation des acquis, vous pourrez obtenir un certificat de compétences reconnu par l'Etat. Le certificat "Création entreprise Bâtir un projet entrepreneurial durable" prouve l'engagement dans votre projet et votre capacité à mettre en œuvre un projet entrepreneurial cohérent, acceptable par le marché, finançable et durable
- L'accompagnement post-formation en option: vous pourrez, à l'issue de la formation, demander un accompagnement individuel pour approfondir votre projet, rédiger un business plan et lancer votre entreprise

Une maîtrise des points-clés

A la fin de cette formation, vous maîtriserez :

- Les points-clés d'un projet acceptable par le marché
- Les points-clés financiers
- Les points-clés juridiques, fiscaux et sociaux
- Les points-clés du pilotage

Un positionnement entrepreneurial

Vous serez en capacité de situer votre projet par rapport aux bonnes pratiques entrepreneuriales.

VOS CONTACTS DE PROXIMITÉ

CCI AISNE: Linda CARETTE • 03 23 69 58 12 • creation@aisne.cci.fr
CCI AMIENS-PICARDIE: Alexandra BELLA • 03 22 82 21 74 • entreprendre@amiens-picardie.cci.fr
CCI ARTOIS: Nabila TERBECHE • 03 21 50 47 90 • prfcrea@artois.cci.fr
CCI GRAND HAINAUT: Marina MAILLARD • 06 72 84 37 07 • m.maillard@grandhainaut.cci.fr
CCI GRAND LILLE: Christophe MEURISSE • 03 20 63 77 81 • creation.@grand-lille.cci.fr
CCI LITTORAL HAUTS-DE-FRANCE: Bénédicte WAYMEL • 03 21 46 00 00 • creation.@littoralhautsdefrance.cci.fr
CCI OISE: Anabelle DOBRENEL • 03 44 79 80 81 • creation.reprise@cci-oise.fr

Formation "Création entreprise - Bâtir un projet entrepreneurial durable" - RS 5579 - Enregistrée le 10/11/2021 - Certificateur : CCI France



